



**Délibération D2022\_007Création d'emplois  
d'agents recenseurs**

L'an deux mille vingt-deux, le onze-janvier à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Joëlle LAVOREL.

Nombre de membres  
Théorique : 15  
En exercice : 15  
Présents : 8  
Procuration : 2

Date de convocation  
04/01/2022

**Présents** : LAVOREL Joëlle, SAXOD Mélanie, GUILLERMET Jérôme, JACQUET Brigitte, DECRUY Marie Hélène, DUBOUCHET Philippe, EXCOFFIER Lionel, LAUREAU Pierre,

**Représentés** :  
DUPRAZ Philippe donne pouvoir à LAVOREL Joëlle,  
MUGNIER Joseph donne pouvoir à DECRUY Marie-Hélène

**Excusé(s)** : KARATAS Aylin, EXCOFFIER Yves, GRABINSKI Damien, NOVO PEREZ Laurence, MARTINET Sylvain

**Absent(s)** :

**Secrétaire** : DECRUY Marie Hélène

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement de la population en 2022.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

**APPROUVE** la création d'un emploi d'agent contractuel de droit public en application de l'article 3/1° de la loi du 26 janvier 1984, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour l'organisation du recensement 2022 de la population,

**CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé les Conseillers présents.

Fait à VERS, Le 12 janvier 2022

Le Maire, LAVOREL Joëlle

